

Quelles perspectives d'insertion à moyen terme pour les diplômés du baccalauréat professionnel agricole en 2012 ?

Le baccalauréat professionnel agricole vise à former des ouvriers et des employés hautement qualifiés du monde agricole et rural ainsi que des responsables d'exploitation. L'objectif premier de ce diplôme est l'entrée dans la vie active même si la poursuite d'études reste possible, notamment pour obtenir un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Une enquête menée en 2015 sur l'insertion scolaire et professionnelle des bacheliers de 2012 contribue à évaluer l'atteinte de ces objectifs.

Trois ans après l'obtention du baccalauréat professionnel agricole, 82 % des bacheliers entrés dans la vie active sont en emploi. En outre, 57 % des diplômés ont poursuivi des études au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat, en premier lieu pour préparer un BTSA. Un bachelier sur cinq a d'ailleurs d'ores et déjà obtenu un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat en 2015. Toutefois, ces tendances générales sont à nuancer selon la spécialité du baccalauréat préparée.

En 2012, 20 849 élèves et 3 117 apprentis ont obtenu un baccalauréat professionnel agricole.

Près de 60 % de ces bacheliers ont préparé l'une des trois spécialités et options¹ suivantes :

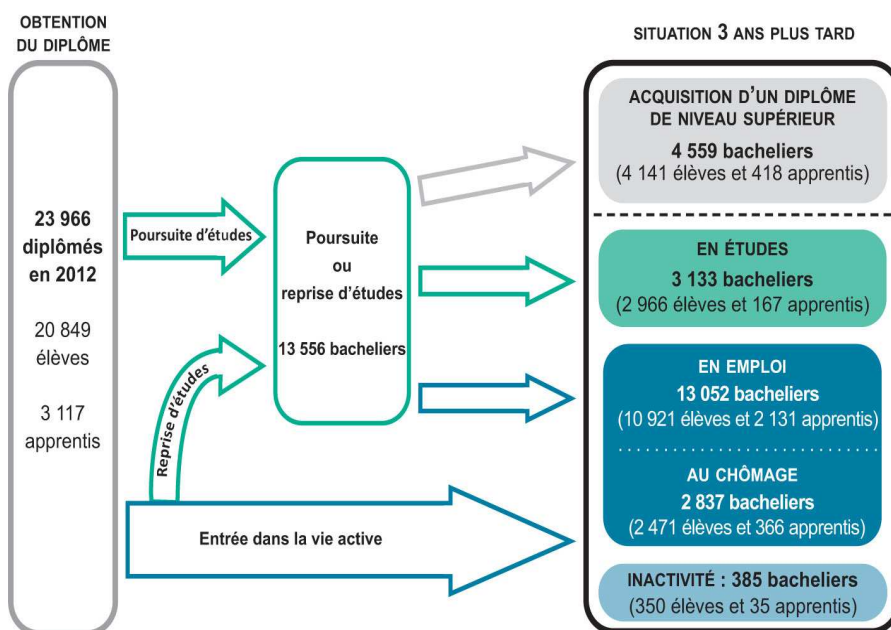
- Services en milieu rural (21 %) ;
- Aménagements paysagers (19 %) ;
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Systèmes à dominante élevage (18 %).

Si **44 % des diplômés du baccalauréat professionnel agricole sont des filles**, ce taux varie fortement selon les spécialités. Il atteint 93 % en *Services en milieu rural* et 85 % en *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Elevage et valorisation du cheval*. A l'inverse, d'autres spécialités sont très peu féminisées : *Agroéquipement* (1 %), *Conduite et gestion de chantiers forestiers* (4 %) et *Productions aquacoles* (5 %).

13 % de l'ensemble des diplômés ont préparé leur baccalauréat par la voie de l'apprentissage. Les apprentis représentent 29 % des diplômés de la

spécialité *Aménagements paysagers* mais seulement 2 % en *Services en milieu rural* et en *Gestion des milieux naturels et de la faune*. Les

Figure 1 : Schématisation des parcours scolaires et professionnels des bacheliers et de leur situation trois ans après l'obtention du baccalauréat professionnel agricole



Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

¹ En 2012, la spécialité *Conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA)* comptait quatre options : *Elevage et valorisation du cheval*, *Systèmes à dominante cultures*, *Systèmes à dominante élevage*, *Vigne et vin*.

spécialités *Laboratoire contrôle qualité* et *Productions aquacoles* ne sont quant à elles pas dispensées par apprentissage.

Après le baccalauréat, plusieurs parcours possibles

Au cours des trois ans suivant l'obtention du baccalauréat professionnel agricole, les diplômés peuvent alterner entre poursuite d'études, emploi, recherche d'emploi, reprise d'études et inactivité [Figure 1].

13 556 bacheliers ont entrepris une nouvelle formation au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat et 4 559 d'entre eux avaient acquis un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat en 2015 (85 % un BTSa et 15 % un BTS ou un DUT). Ces derniers seront par la suite exclus de l'analyse de l'insertion professionnelle des bacheliers car on considère que c'est ce diplôme de plus haut niveau qui détermine leur insertion professionnelle et non le baccalauréat.

Au final, trois ans après l'obtention du baccalauréat professionnel agricole, 67 % des 19 407 bacheliers

sont en emploi, 15 % sont au chômage, 16 % sont encore en études et 2 % sont inactifs.

Les premiers pas sur le marché du travail des diplômés du baccalauréat professionnel agricole

Huit bacheliers sur dix en emploi

Parmi les 15 889 diplômés entrés dans la vie active, 82 % sont en emploi [Figure 2]. Ce taux net d'emploi (TNE)² est en baisse de 3 points par rapport à l'enquête menée en 2012 auprès des bacheliers de 2009, notamment pour les spécialités et options suivantes :

- *Productions aquacoles* (- 14 pts) ;
- *Technicien conseil vente en produits de jardin* (- 9 pts) ;
- *Technicien conseil vente en animalerie* (- 9 pts) ;
- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Elevage et valorisation du cheval* (- 8 pts) ;
- *Aménagements paysagers* (- 7 pts).

A l'inverse, le TNE est en hausse sur la période pour la spécialité *Productions horticoles* (+ 6 pts).

L'influence de la spécialité de formation sur l'accès à l'emploi

L'insertion professionnelle des bacheliers dépend de plusieurs facteurs déterminants qu'il est possible d'identifier grâce à des modèles statistiques³.

La spécialité de formation est le facteur qui a le plus d'effet sur l'accès à l'emploi. Toutes choses égales par ailleurs, les diplômés des spécialités et options suivantes sont plus souvent en emploi que les autres :

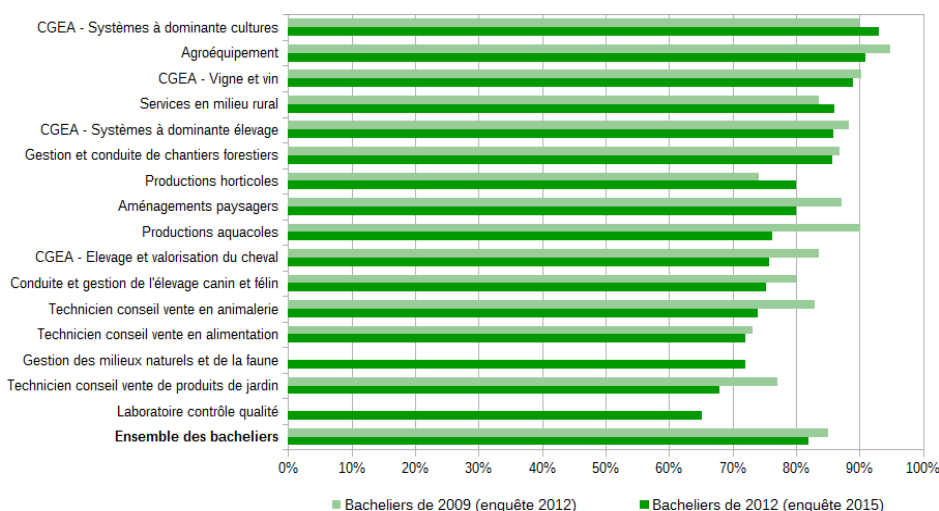
- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Système à dominante cultures* (93 %) ;
- *Agroéquipement* (91 %) ;
- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Vigne et Vin* (89 %) ;
- *Services en milieu rural* (86 %).

A l'inverse, les diplômés des spécialités suivantes sont moins souvent en emploi que les autres :

- *Gestion des milieux naturels et de la faune* (72 %) ;
- *Technicien conseil vente de produits de jardin* (68 %) ;
- *Laboratoire contrôle qualité* (65 %).

A spécialité équivalente, le deuxième facteur déterminant de l'accès à l'emploi est le genre : les garçons sont plus souvent en emploi que les filles. Vient ensuite le motif d'orientation : les diplômés qui ont choisi cette formation en fonction d'un projet professionnel ou scolaire précis ou par convenance personnelle sont plus souvent en emploi que ceux qui l'ont fait par obligation. Enfin, la voie de formation est le dernier facteur déterminant : les diplômés par apprentissage sont plus souvent

Figure 2 : Taux net d'emploi des bacheliers trois ans après l'obtention de leur diplôme selon la spécialité



Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

² Le Taux net d'emploi (TNE) correspond à la part des diplômés en emploi parmi ceux entrés dans la vie active (qu'ils soient en emploi ou au chômage).

³ Les modèles de régression logistique permettent d'isoler l'effet d'une variable sur un phénomène indépendamment des autres variables (par exemple, l'effet de la spécialité indépendamment du sexe). On dit alors qu'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs ».

en emploi que les ceux issus de la voie scolaire.

Des secteurs d'activité et des emplois différents selon les spécialités

Globalement, **deux tiers des bacheliers en emploi travaillent dans une entreprise dont le secteur d'activité relève du champ de compétence du ministère en charge de l'agriculture**⁴. Toutefois, les secteurs d'activité et les types d'emplois occupés par les bacheliers varient suivant la spécialité préparée [Figure 3].

Ainsi, la part de diplômés qui sont agriculteurs ou ouvriers agricoles est particulièrement élevée pour les diplômés des spécialités et options suivantes :

- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Vigne et vin (83 %)* ;
- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Systèmes à dominante cultures (81 %)* ;
- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Systèmes à dominante élevage (71 %)* ;
- *Agroéquipement (64 %)*.

L'adéquation entre la spécialité du diplôme et le secteur d'activité de

Figure 3 : Secteurs d'activité et professions exercées par les bacheliers selon la spécialité

Spécialités et options	Part de bacheliers travaillant dans un secteur du MAA*	Part de bacheliers qui sont agriculteurs ou entrepreneurs du paysage
CGEA - Systèmes à dominante cultures	92%	25%
CGEA - Vigne et vin	91%	34%
CGEA - Systèmes à dominante élevage	87%	25%
Agroéquipement	87%	15%
Productions horticoles	82%	11%
Gestion et conduite de chantiers forestiers	78%	12%
Aménagements paysagers	78%	3%
Technicien conseil vente en animalerie	72%	s.
CGEA - Elevage et valorisation du cheval	70%	s.
Technicien conseil vente de produits de jardin	69%	s.
Productions aquacoles	67%	s.
Gestion des milieux naturels et de la faune	62%	s.
Technicien conseil vente en alimentation	61%	s.
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	49%	s.
Services en milieu rural	32%	s.
Laboratoire contrôle qualité	26%	s.
Ensemble des bacheliers	67%	9%

* Secteurs du MAA : secteurs d'activité relevant du champ de compétence du ministère en charge de l'agriculture

s. : secret statistique

Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

l'emploi exercé est également forte pour la spécialité *Aménagements paysagers* : près de deux tiers des diplômés travaillent dans le domaine des services liés à l'aménagement des espaces et plus de la moitié des diplômés de cette spécialité est ouvrier paysagiste.

Quant aux diplômés des spécialités *Technicien conseil vente*, près de 60 % d'entre eux sont employés commerciaux et 54 % exercent leur emploi dans le domaine du commerce lié à l'agriculture.

Enfin, deux tiers des diplômés de la spécialité *Services en milieu rural* sont des employés dans les domaines de la santé et des services aux personnes, ce qui correspond aux emplois visés par ce diplôme.

Un CDI pour la moitié des diplômés

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, la moitié des bacheliers en emploi a un contrat à durée indéterminée (CDI), 34 % ont un contrat à durée déterminée (CDD), 9 % sont indépendants et 7 % ont un contrat aidé ou sont en formation professionnelle continue.

L'accès à un emploi en CDI dépend de la spécialité préparée [Figure 4]. Ainsi, les diplômés des spécialités et options suivantes ont plus souvent signé un CDI que les autres :

- *Aménagements paysagers (65 %)* ;
- *Technicien conseil vente en alimentation (63 %)* ;
- *Agroéquipement (63 %)* ;
- *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Système à dominante cultures (54 %)*.

Figure 4 : Taux net d'emploi des bacheliers et part des emplois en CDI selon la spécialité

Spécialités et options	TNE	Part des emplois en CDI
CGEA - Systèmes à dominante cultures	93%	54%
Agroéquipement	91%	63%
CGEA - Vigne et vin	89%	48%
Gestion et conduite de chantiers forestiers	86%	51%
CGEA - Systèmes à dominante élevage	86%	49%
Services en milieu rural	86%	37%
Aménagements paysagers	80%	65%
Productions horticoles	80%	33%
Productions aquacoles	76%	56%
CGEA - Elevage et valorisation du cheval	76%	45%
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin	75%	47%
Technicien conseil vente en animalerie	74%	57%
Technicien conseil vente en alimentation	72%	63%
Gestion des milieux naturels et de la faune	72%	47%
Technicien conseil vente de produits de jardin	68%	45%
Laboratoire contrôle qualité	65%	34%
Ensemble des bacheliers	82%	50%

Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

⁴ Le champ de compétence du ministère en charge de l'agriculture est entendu comme celui couvert par la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces, placée auprès du ministre en charge de l'agriculture.

De même, toutes choses égales par ailleurs, **les diplômés par apprentissage obtiennent plus souvent un CDI que les autres.**

Par contre, selon les modèles statistiques utilisés, le genre du diplômé n'a pas d'effet déterminant sur l'accès à un emploi en CDI. Si les garçons ont plus souvent un CDI que les filles (54 % contre 43 %), cet écart n'est que le reflet de spécialisations différentes.

Le travail à temps partiel, plus souvent subi que choisi

Un bachelier sur cinq travaille à temps partiel. Ce temps de travail est majoritairement subi puisque 83 % d'entre eux souhaiteraient travailler davantage.

Toutes choses égales par ailleurs, ce phénomène touche plus souvent les filles que les garçons : 33 % des filles travaillent à temps partiel contre 9 % des garçons. Le travail à temps partiel est également lié aux conditions d'emploi de certains secteurs d'activité. Ainsi, les diplômés de la spécialité *Services en milieu rural* sont les plus susceptibles de travailler à temps partiel (37 % d'entre eux sont dans ce cas).

Des modalités d'insertion spécifiques pour les diplômés de certaines spécialités

Les diplômés de la spécialité *Agroéquipement* cumulent à la fois un TNE élevé (91 %) et une part de diplômés en CDI élevée (63 %), la filière étant porteuse d'emplois.

A contrario, les diplômés des spécialités *Laboratoire contrôle qualité* et *Technicien conseil vente de produits de jardin* ont un TNE plus faible que la moyenne et signent plus souvent un CDD.

Quant aux diplômés du baccalauréat *Services en milieu rural*, s'ils ont un TNE équivalent à celui de l'ensemble

des diplômés, ils travaillent plus souvent à temps partiel (37 % contre 20 % en moyenne).

Dans le cas de la spécialité *Productions horticoles*, entre 2012 et 2015, le nombre de diplômés ayant un CDD a doublé pour concerner désormais la moitié des diplômés en emploi. Ainsi, si le TNE de cette spécialité a augmenté de 6 points entre 2012 et 2015, les conditions d'emploi des diplômés de cette spécialité se sont dégradées durant cette période. Cette évolution peut être reliée aux difficultés économiques rencontrées par les entreprises du secteur horticole ces dernières années.

Poursuivre ses études après un baccalauréat professionnel agricole

Au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat professionnel agricole, 57 % des bacheliers ont poursuivi des études ; cette proportion est équivalente à celle des diplômés de 2009 interrogés en 2012⁵.

Toutes choses égales par ailleurs, les diplômés par la voie scolaire entreprennent plus souvent une nouvelle formation que les diplômés par apprentissage [Figure 5].

La spécialité préparée est également déterminante dans le fait de poursuivre ou non des études [Figure 6]. Les diplômés de la

spécialité *Laboratoire contrôle qualité* sont ceux qui s'engagent le plus souvent dans une nouvelle formation au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat (83 %).

A l'inverse, seulement la moitié des diplômés des cinq spécialités ci-après s'engage dans une nouvelle formation au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat :

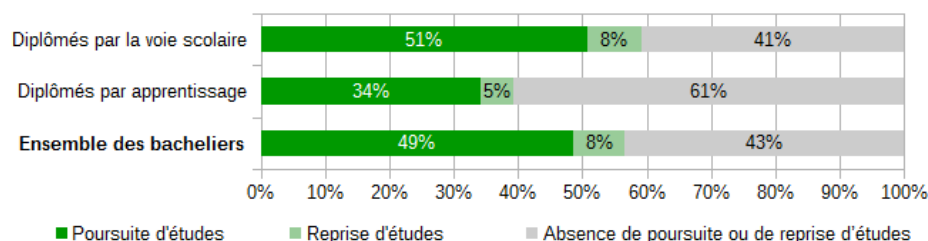
- *Technicien conseil vente en alimentation* (50 %) ;
- *Aménagements paysagers* (49 %) ;
- *Agroéquipement* (48 %) ;
- *Conduite et gestion de l'élevage canin et félin* (47 %) ;
- *Technicien conseil vente en animalerie* (46 %).

Enfin, les diplômés qui se sont orientés vers le baccalauréat professionnel agricole par obligation sont moins enclins à poursuivre des études que ceux qui l'ont fait par goût pour les matières, la nature, etc.

Un bachelier sur deux qui poursuit des études prépare un BTSA

54 % des bacheliers de 2012 qui ont poursuivi des études ont préparé un BTSA, soit 10 points de plus que pour les diplômés de 2009. Les autres bacheliers se sont quant à eux orientés vers des formations du secteur médico-social (12 %), un BTS (9 %), un CAP (5 %), un certificat de spécialisation (5 %), une licence (5 %) et diverses autres formations (10 %).

Figure 5 : Taux de poursuite d'études des bacheliers au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat selon la voie de formation



Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

⁵ Le taux de poursuite d'études s'entend comme la part de diplômés qui se sont engagés dans au moins une formation au cours des trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, que ce soit directement après l'obtention du diplôme ou par la suite.

Les diplômés des spécialités et options des secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement sont ceux qui poursuivent le plus souvent leurs études en BTSA [Figure 7]. Ainsi, plus de 80 % des bacheliers des quatre spécialités et options suivantes poursuivent en BTSA :

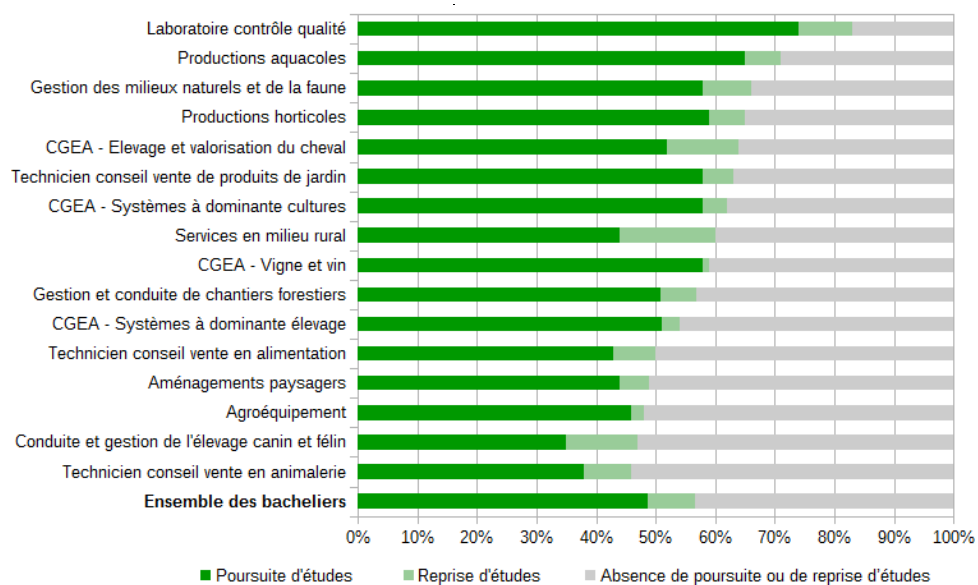
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Vigne et vin (88 %);
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Systèmes à dominante cultures (87 %);
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Systèmes à dominante élevage (80 %);
- Productions aquacoles (80 %).

Des particularités de parcours de formation pour certaines spécialités

Près de 60 % des diplômés de la spécialité *Services en milieu rural* s'orientent vers des formations du secteur médico-social et de la puériculture, avec un attrait particulier pour la préparation du diplôme d'Etat d'aide soignant et du CAP Petite enfance. Ainsi, ils poursuivent le plus souvent leurs études en dehors de l'enseignement agricole.

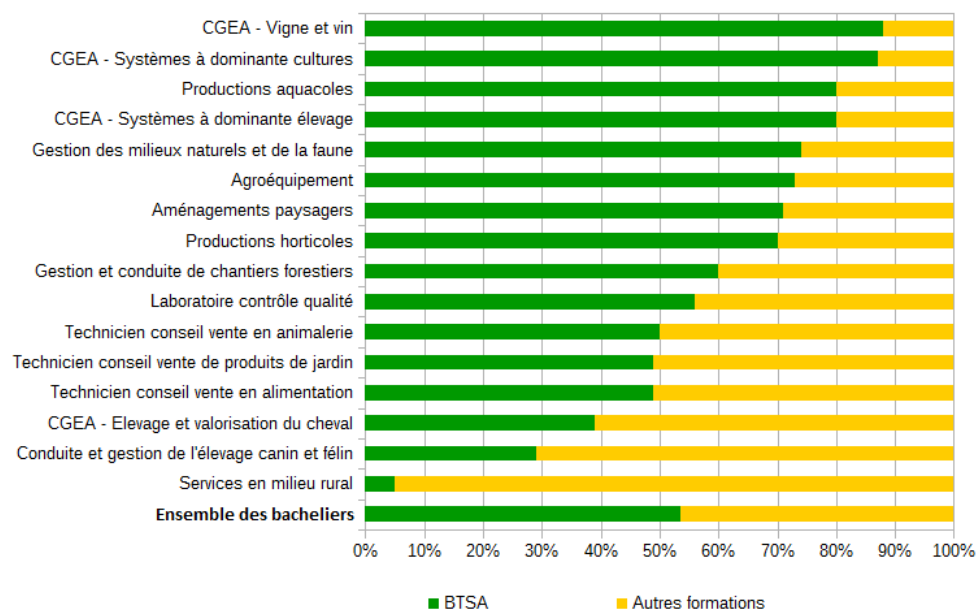
Quant aux diplômés de l'option *Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Elevage et valorisation du cheval*, un tiers d'entre eux prépare un diplôme dans le domaine de l'animation socio-culturelle et sportive, en premier lieu le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS).

Figure 6 : Taux de poursuite d'études des bacheliers au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat selon la spécialité



Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

Figure 7 : Part du BTSA parmi les formations* entreprises par les bacheliers



Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter



[Données au format tableur](#)

Méthodologie de l'enquête *Cheminement scolaire et professionnel des diplômés du baccalauréat professionnel en 2012*

Population étudiée, échantillon et taux de réponse

Cette enquête a été réalisée sur un échantillon représentatif des 23 966 diplômés du baccalauréat professionnel agricole en 2012 par la voie scolaire et par apprentissage (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie). Au printemps 2015, 7 237 diplômés ont été enquêtés sur leur parcours au cours des trois ans suivant l'obtention de leur baccalauréat. Cet échantillon est à la fois issu d'un tirage aléatoire stratifié pour les spécialités ayant un nombre élevé de diplômés (supérieur à 350 environ) et d'une interrogation exhaustive pour les autres spécialités.

4 299 bacheliers ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 59 %. Afin que les résultats soient représentatifs de l'ensemble des diplômés, ils sont redressés pour tenir compte de l'échantillonnage et de la non-réponse (comparaison des profils des répondants et des non-répondants). Un calage sur marges est enfin réalisé suivant le genre du diplômé, la spécialité du diplôme et l'affiliation de l'établissement fréquenté.

Spécialités du baccalauréat	Options	Nombre de diplômés	Poids de la spécialité	Proportion de filles	Proportion de diplômés par apprentissage	Nombre de diplômés enquêtés	Nombre de répondants	Taux de réponse
Secteur de la production agricole								
Agroéquipement		870	4%	1%	17%	394	258	65%
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin		640	3%	70%	9%	327	191	58%
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Elevage et valorisation du cheval	1 113	5%	85%	20%	526	301	57%
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante cultures	894	4%	6%	21%	576	374	65%
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante élevage	4 345	18%	30%	9%	646	401	62%
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Vigne et vin	459	2%	15%	24%	457	282	62%
Productions aquacoles		194	1%	5%	-	194	123	63%
Productions horticoles		1 383	6%	49%	13%	483	284	59%
Secteur des services aux personnes et aux territoires								
Services en milieu rural		5 133	21%	93%	2%	497	267	54%
Technicien conseil vente de produits de jardin		427	2%	71%	7%	374	245	66%
Technicien conseil vente en alimentation		880	4%	53%	11%	459	262	57%
Technicien conseil vente en animalerie		958	4%	64%	14%	380	198	52%
Secteur de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement								
Aménagements paysagers		4 463	19%	10%	29%	625	367	59%
Gestion des milieux naturels et de la faune		1 109	5%	16%	2%	438	250	57%
Gestion et conduite des chantiers forestiers		630	3%	4%	19%	509	295	58%
Secteur de la transformation alimentaire								
Laboratoire contrôle qualité		468	2%	65%	-	352	201	57%
Ensemble des bacheliers		23 966	100%	44%	13%	7 237	4 299	59%

Exploitation et publication des résultats – *Nouveautés à partir des publications 2017*

Les résultats issus de l'enquête sont présentés pour l'ensemble des diplômés puis déclinés selon le sexe, la voie de formation et la spécialité du diplôme préparé. Par respect du secret statistique, les résultats qui permettent, même indirectement, l'identification des répondants et de leurs réponses ne sont pas publiés (tous les résultats publiés concernent au moins quatre répondants).

Pour savoir si les différences observées suivant le sexe, la voie de formation ou la spécialité sont statistiquement significatives ou non, des tests statistiques (tests du Khi-deux) sont réalisés. Une différence est statistiquement significative lorsqu'elle est suffisamment importante pour ne pas être le fruit du hasard ; il est alors légitime de conclure que cette différence est expliquée par le seul facteur qui diffère dans les deux-populations à savoir le sexe, la voie de formation ou la spécialité. Dans le cas contraire, la différence observée n'est pas suffisamment importante pour exclure qu'elle soit le résultat du hasard. Une différence non significative ne signifie pas pour autant une absence d'effet ; la comparaison est peut-être insuffisamment puissante pour mettre en évidence la différence qui existe.

Source

Les données présentées proviennent des enquêtes *Cheminement scolaire et professionnel des diplômés du baccalauréat professionnel agricole en 2009 et 2012*, enquêtes reconnues d'intérêt général et de qualité statistique (MAA - DGER, AgroSup Dijon - Eduter).

Champ

Le champ couvert est l'ensemble des diplômés du baccalauréat professionnel agricole par la voie scolaire et par apprentissage (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie).

Annexe 1

Taux net d'emploi* des bacheliers trois ans après l'obtention du baccalauréat professionnel agricole

Champ : Ensemble des bacheliers (hors ceux ayant acquis un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat)

Spécialités du baccalauréat	Options	Part de bacheliers entrés dans la vie active	Taux net d'emploi				Nombre de bacheliers concernés	Nombre de répondants		
			Ensemble des bacheliers	Ensemble des bacheliers diplômés en 2009	Filles	Garçons			Diplômés par apprentissage	Diplômés par la voie scolaire
Secteur de la production agricole										
Agroéquipement		93% (*)	91% (*)	95% (*)	s.	91% (*)	90%	91% (*)	712	215
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin		84%	75%	80%	74%	79%	s.	75%	566	166
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Elevage et valorisation du cheval	79%	76%	84%	75%	81%	78%	76%	911	249
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante cultures	88% (*)	93% (*)	90% (*)	100%	93% (*)	94% (*)	93% (*)	664	275
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante élevage	85%	86%	88%	67%	93% (*)	91%	86%	3 372	321
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Vigne et vin	85%	89% (*)	90%	89%	89%	s.	87%	316	184
Productions aquacoles		76%	76%	90%	s.	75%	-	76%	124	73
Productions horticoles		69% (*)	80%	74% (*)	70%	89%	78%	81%	994	206
Secteur des services aux personnes et aux territoires										
Services en milieu rural		78%	86%	84%	85% (*)	92%	s.	86%	4 633	241
Technicien conseil vente de produits de jardin		84%	68% (*)	77%	70%	64% (*)		69% (*)	338	186
Technicien conseil vente en alimentation		86%	72% (*)	73% (*)	75%	68% (*)	77% (*)	71% (*)	714	210
Technicien conseil vente en animalerie		88%	74%	83%	72%	76%		73%	755	157
Secteur de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement										
Aménagements paysagers		85%	80%	87%	73%	81%	85%	77%	3 581	289
Gestion des milieux naturels et de la faune		76%	72% (*)	-	61%	73% (*)	s.	71% (*)	868	190
Gestion et conduite des chantiers forestiers		86%	86%	87%	s.	87%	s.	86%	523	240
Secteur de la transformation alimentaire										
Laboratoire contrôle qualité		51% (*)	65% (*)	-	59% (*)	77%	-	65% (*)	336	139
Ensemble des bacheliers		82%	82%	85%	78%	85%	85%	81%	19 407	3 341

(*) : Données significativement différentes de la moyenne

s. : Secret statistique

*Taux net d'emploi : part de diplômés en emploi parmi l'ensemble des diplômés entrés dans la vie active (qu'ils soient en emploi ou au chômage)

Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

Annexe 2

Situation professionnelle des bacheliers trois ans après l'obtention du baccalauréat professionnel agricole

Champ : Ensemble des bacheliers en emploi (hors ceux ayant acquis un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat)

Spécialités du baccalauréat	Options	Proportion de bacheliers travaillant dans un secteur du MAA*	Part de diplômés travaillant dans une entreprise du secteur agricole, sylvicole ou de la pêche	Part de bacheliers qui sont agriculteurs ou entrepreneurs du paysage	Part de bacheliers qui sont ouvriers agricoles	Part de bacheliers qui sont ouvriers paysagistes	Nombre de bacheliers concernés	Nombre de répondants
Secteur de la production agricole								
Agroéquipement		87% (*)	67% (*)	15% (*)	49% (*)	4% (*)	602	181
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin		49% (*)	9% (*)	s.	12%	s.	356	106
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Elevage et valorisation du cheval	70%	18% (*)	s.	23%	s.	549	152
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante cultures	92% (*)	83% (*)	25% (*)	56% (*)	s.	544	228
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante élevage	87% (*)	71% (*)	25% (*)	46% (*)	s.	2 489	253
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Vigne et vin	91% (*)	87% (*)	34% (*)	49% (*)	s.	239	138
Productions aquacoles		67%	35% (*)	s.	30% (*)	s.	72	41
Productions horticoles		82% (*)	35% (*)	11%	29% (*)	13%	548	124
Secteur des services aux personnes et aux territoires								
Services en milieu rural		32% (*)	s.	s.	s.	s.	3 125	163
Technicien conseil vente de produits de jardin		69%	s.	s.	1%	1%	193	114
Technicien conseil vente en alimentation		61%	3% (*)	s.	1%	1%	441	136
Technicien conseil vente en animalerie		72%	s.	s.	s.	s.	489	103
Secteur de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement								
Aménagements paysagers		78% (*)	2% (*)	3% (*)	4% (*)	57% (*)	2 432	205
Gestion des milieux naturels et de la faune		62%	14% (*)	s.	10%	26% (*)	472	104
Gestion et conduite des chantiers forestiers		78% (*)	53% (*)	12%	44% (*)	8%	389	179
Secteur de la transformation alimentaire								
Laboratoire contrôle qualité		26% (*)	s.	s.	s.	s.	112	46
Ensemble des bacheliers		67%	27%	9%	20%	13%	13 052	2 273

(*) : Données significativement différentes de la moyenne s. : Secret statistique

* Secteurs du MAA : secteurs d'activité relevant du champ de compétence du ministère en charge de l'agriculture à savoir, celui couvert par la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de la transformation, des services et de l'aménagement des espaces, placée auprès du ministre en charge de l'agriculture.

Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

Annexe 3

Statut d'emploi des bacheliers trois ans après l'obtention du baccalauréat professionnel agricole et proportion de bacheliers à temps partiel

Champ : Ensemble des bacheliers en emploi (hors ceux ayant acquis un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat)

Spécialités du baccalauréat	Options	Part de bacheliers ayant le statut d'indépendant	Part de bacheliers ayant un CDI	Part de diplômés par apprentissage ayant un CDI	Part de diplômés par la voie scolaire ayant un CDI	Part de bacheliers à temps partiel	Nombre de bacheliers concernés	Nombre de répondants
Secteur de la production agricole								
Agroéquipement		15% (*)	63% (*)	62%	63% (*)	3% (*)	602	181
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin		6%	47%	s.	47%	27%	356	106
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Elevage et valorisation du cheval	6%	45%	62%	40%	22%	549	152
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante cultures	25% (*)	54%	62%	51%	5% (*)	544	228
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante élevage	25% (*)	49%	54% (*)	49%	19%	2 489	253
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Vigne et vin	35% (*)	48%	s.	48%	6% (*)	239	138
Productions aquacoles		s.	56%	-	56%	17%	72	41
Productions horticoles		12%	33% (*)	46% (*)	29% (*)	12% (*)	548	124
Secteur des services aux personnes et aux territoires								
Services en milieu rural		s.	37% (*)	s.	37% (*)	37% (*)	3 125	163
Technicien conseil vente de produits de jardin		4%	45%	s.	45%	26%	193	114
Technicien conseil vente en alimentation		s.	63% (*)	68%	62% (*)	26%	441	136
Technicien conseil vente en animalerie		s.	57%	s.	55%	16%	489	103
Secteur de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement								
Aménagements paysagers		3% (*)	65% (*)	69%	61% (*)	7% (*)	2 432	205
Gestion des milieux naturels et de la faune		4%	47%	s.	46%	9% (*)	472	104
Gestion et conduite des chantiers forestiers		13%	51%	s.	47%	5% (*)	389	179
Secteur de la transformation alimentaire								
Laboratoire contrôle qualité		s.	34% (*)	-	34%	19%	112	46
Ensemble des bacheliers		9%	50%	63%	47%	20%	13 052	2 273

(*) : Données significativement différentes de la moyenne

s. : Secret statistique

Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter

Annexe 4

Formations* entreprises par les bacheliers au cours des trois ans suivant l'obtention du baccalauréat professionnel agricole

Champ : Ensemble des bacheliers

* Est uniquement analysée la première formation entreprise après le baccalauréat

Spécialités du baccalauréat	Options	Taux de poursuite d'études des bacheliers	Taux de poursuite d'études des diplômés par la voie scolaire	Taux de poursuite d'études des diplômés par apprentissage	Part du BTSa parmi les formations entreprises	Proportion de bacheliers ayant acquis un diplôme de niveau supérieur (BTSa, BTS ou DUT)	Nombre de bacheliers concernés	Nombre de répondants
Secteur de la production agricole								
Agroéquipement		48% (*)	51% (*)	33%	73% (*)	18%	870	258
Conduite et gestion de l'élevage canin et félin		47% (*)	48% (*)	s.	29% (*)	12% (*)	640	191
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Elevage et valorisation du cheval	64% (*)	68% (*)	44%	39% (*)	18%	1 113	301
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante cultures	62%	66% (*)	44%	87% (*)	26% (*)	894	374
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Systèmes à dominante élevage	54%	55%	43%	80% (*)	23% (*)	4 345	401
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Vigne et vin	59%	61%	s.	88% (*)	31% (*)	459	282
Productions aquacoles		71% (*)	71% (*)	-	80% (*)	36% (*)	194	123
Productions horticoles		65% (*)	70% (*)	29% (*)	70% (*)	28% (*)	1 383	284
Secteur des services aux personnes et aux territoires								
Services en milieu rural		60%	60%	s.	5% (*)	10% (*)	5 133	267
Technicien conseil vente de produits de jardin		63%	63%		49%	21%	427	245
Technicien conseil vente en alimentation		50% (*)	51% (*)	36%	49%	19%	880	262
Technicien conseil vente en animalerie		46% (*)	49% (*)		50%	21%	958	198
Secteur de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement								
Aménagements paysagers		49% (*)	55%	38%	71% (*)	20%	4 463	367
Gestion des milieux naturels et de la faune		66% (*)	67% (*)	s.	74% (*)	22%	1 109	250
Gestion et conduite des chantiers forestiers		57%	62%	s.	60%	17%	630	295
Secteur de la transformation alimentaire								
Laboratoire contrôle qualité		83% (*)	83% (*)	-	56%	28% (*)	468	201
Ensemble des bacheliers		57%	59%	39%	54%	19%	23 966	4 299

(*) : Données significativement différentes de la moyenne

s. : Secret statistique

Source : MAA - DGER ; AgroSup Dijon - Eduter